

Colonel Roger Ceccaldi

BI 1926-1930

Grand Officier de la Légion d'Honneur
Compagnon de la Libération



Roger Ceccaldi

Roger Ceccaldi est né le 14 janvier 1913 à Chamberet en Corrèze où son père était affecté comme fonctionnaire des Finances. La famille est originaire d'Evisa en Corse dont de nombreux membres ont servi les armes de la France.

Il rejoint très tôt le berceau familial en Corse où il est élevé à Saint-Florent.

Il entre à l'Ecole militaire préparatoire de Billom en 1926. Il restera toujours très fier de son titre d'ancien enfant de troupe. A dix-huit ans, il s'engage dans l'artillerie coloniale et, après Saint-Maixent, prépare à Damas le concours d'entrée à l'Ecole militaire d'artillerie de Poitiers où il entre en 1936.

Nommé sous-lieutenant en 1938, il est affecté au Régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad (RTST) à Faya-Largeau, poste isolé à l'est du Tchad, qu'il gagne après un voyage épique en pirogue, à pied et à dos de chameau. Il y commande une section d'artillerie.

Le 26 août 1940, le Tchad, sous l'impulsion du gouverneur Eboué et du colonel Marchand, se rallie au général de Gaulle. Le lieutenant Roger Ceccaldi signe son engagement dans les Forces françaises libres le jour même, restant affecté au RTST. En février 1941, il participe d'une façon très active aux opérations de Koufra menées par le colonel Leclerc dans le désert de Libye. Il s'y illustre en faisant preuve d'un exceptionnel courage. Son action fut déterminante pour la reddition de la garnison italienne. Son seul canon de 75 lui vaut le surnom d'« Artilleur de Koufra » sous lequel il est désormais connu.

Puis c'est le Fessas et la Libye où le colonel Leclerc l'envoie étudier les "25 livres" que les Britanniques doivent fournir aux troupes de Leclerc. La Brigade Koenig ne disposant pas encore de ce matériel, il fait un stage au *4th Horse Royal Artillery* (8e Armée britannique). Son stage terminé il doit rentrer au Tchad mais le commandant du 1er Régiment d'artillerie le retient en lui disant : *"Nous serons très certainement attaqués demain matin, j'ai besoin de monde et je vous garde."*

C'est ainsi que Roger Ceccaldi participe de bout en bout à la bataille de Bir-Hakeim (27 mai - 11 juin 1942) comme observateur d'abord puis comme commandant de deux "25 livres" récupérés sur une brigade hindoue détruite. Il donne la pleine mesure de ses qualités militaires. Ses canons sont cités 16 fois dans le journal de marche du 1er RA à Bir-Hakeim.

Roger Ceccaldi est blessé à Bir-Hakeim, le 6 juin 1942, par un éclat de bombe à la jambe. Il ne participe pas à la sortie de la position, n'ayant pas été prévenu. Le commandant du 1er RA lui avouera plus tard n'avoir pu le faire pour des raisons de sécurité radio. Il est fait prisonnier par les Allemands.

En raison du nombre de prisonniers allemands et italiens détenus par les Français Libres et devant les menaces du général de Gaulle et de Winston Churchill de leur appliquer le même traitement, en cas d'exécution de soldats de la France libre, Roger Ceccaldi, comme ses camarades, est reconnu comme prisonnier de guerre et transféré au camp de Sulmona dans les Abruzzes.

Roger Ceccaldi s'évade avec ses compagnons Robert Saunal et William Tardrew le 12 septembre 1943. 83 jours plus tard, le 4 décembre 1943, grâce à un guide bénévole italien, ils parviennent à rejoindre une unité de pontonniers néo-zélandais sur le Sangro, à Archi. Evacués sur l'arrière, hospitalisés et soignés, ils rejoignent Naples. Un commandant de *liberty ship* anglais les débarque à Bizerte ; le chef de gare, un Tunisien, leur offre un billet de train pour Tunis où la 1ère Division française libre (1ère DL) se réorganise à 15 km au sud.

Ne pouvant se rendre au Maroc où se constitue la 2e Division blindée du général Leclerc, Roger Ceccaldi accepte le commandement de la Compagnie de canons de la 2e Brigade, que lui offre le colonel Garbay. Il apprend, par le premier Bureau d'Alger, qu'il est déclaré, sur témoignage d'un officier de Bir-Hakeim, "décédé le 11 juin 1942" et qu'il a été nommé capitaine le 25 mars 1942.

Il participe à la campagne d'Italie avec la 1ère DFL au sein du corps expéditionnaire du général Juin (au Garigliano et à Rome en particulier) du 12 mai au 15 juin 1944, à la tête d'une compagnie de canons d'infanterie.

Le 16 août 1944, avec l'armée d'Afrique du général Juin, il débarque sur les côtes de Provence. Il participe activement à la prise du *Golf-Hôtel* à Hyères. Ensuite, avec l'Armée B du général de Lattre c'est la remontée triomphale vers Toulon, Lyon, Belfort, les Vosges, l'Alsace. Lors de la campagne d'Alsace, sa batterie est engagée dans les combats de Belfort et de Strasbourg. Sur les bords de l'Ill, ses canons font face à de dangereuses contre-attaques ennemies.

L'Allemagne est à portée de flèches mais la 1ère DL ne franchira pas le Rhin. Roger Ceccaldi termine la guerre sur le front des Alpes, le 8 mai 1945. Au repos à Cannes, ses canons annonceront la fin des combats. Le 18 juin 1945, sa compagnie défile sur les Champs-Élysées où le général de Gaulle, en raison de sa brillante conduite au feu, lui remet la Croix de la Libération.

Il aura servi quatre chefs prestigieux qui deviendront maréchaux de France : Leclerc au Tchad, Koenig en Libye, Juin en Italie, de Lattre en France. Son nom figure dans l'historique de quatre régiments décorés de la Croix de la Libération ainsi que sur un canon de 155 au 3e RAMa.

Chef d'escadron en 1946, il sert à Tarbes, détaché de l'Etat-major de Toulouse (Groupement d'Infanterie n°6).

Affecté en Côte-d'Ivoire, Roger Ceccaldi est ensuite successivement commandant du groupe d'artillerie de Nasan en Indochine (GACAOF) où il reçoit trois citations, commandant du Centre d'instruction de l'artillerie au Tonkin, commandant de groupe en Allemagne (8e RAC). Il sert ensuite à l'Etat-major de la Subdivision de Tananarive puis en Algérie de 1958 à 1961, il est chef d'état-major de la 9e Division d'infanterie puis il commande l'artillerie de la 2e Division parachutiste. Adjoint du général Massu, il devient commandant en second de la 10e DP à Alger où, adjoint au chef de corps, il commande l'Artillerie avec le grade de colonel.

Homme d'honneur, de conviction et de courage, il voit sa carrière brutalement arrêtée en 1962 malgré l'intervention du procureur général près le Haut tribunal militaire de Paris qui demandera aux juges de « laisser ce grand soldat continuer à servir la France ». Il en gardera une grande amertume.

Rayé des cadres de l'armée en 1962, il travaille ensuite dans le secteur privé. Le colonel Ceccaldi s'est éteint le 20 juin 2007 à Toulon. Le Président de la République, M. Nicolas Sarkozy, conclut sa lettre de condoléances en ces termes : « Avec Roger Ceccaldi disparaît un grand Français et un grand soldat hors du commun ».

Le 25 juin 2007, lors de ses obsèques, une délégation d'AET lui a rendu un dernier hommage.

Le colonel Roger Ceccaldi est titulaire des décorations suivantes :

- Grand Officier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 24 mars 1945
- Croix de Guerre 39/45 (2 citations)
- Croix de Guerre des TOE (3 citations)
- Croix de la Valeur Militaire (2 citations)
- Médaille de la Résistance
- Médaille des Evadés
- Médaille Coloniale avec agrafes "Koufra", "Fezzan", "Bir-Hakeim", "Libye"
- Croix du Combattant Volontaire 39/45
- Chevalier de l'Etoile Noire (Bénin)
- Commandeur de l'Etoile d'Anjouan (Comores)

Roger Ceccaldi a publié : *Koufra, souvenirs de l'Artilleur*, paru dans la Revue des Troupes de Marine du Centenaire.



Sources :

- Site Internet de l'Ordre de la Libération
- Journal AET N° 233

Mise en Page : J. P. le 20 septembre 2007